

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes du Sânon
(30 communes, 7 000 habitants)

Mission

Mission de maîtrise d'œuvre menée conjointement avec le cabinet d'architecture D. AUBERT.

Réalisation de la Maison Intercommunale des Services à la Population (bureaux de la Communauté de Communes, Relais assistants maternelles et locaux associatifs)

Description de la mission

Le CAL a réalisé une mission de maîtrise d'œuvre (hors PC et OPC), pour le compte de la Communauté de Communes du Sânon, dans le cadre de la construction de la Maison Intercommunale des Services à la Population. La mission incluait :

- **Une étude-diagnostic** : état des lieux, relevés, estimations provisoires du coût des travaux...
- **Un avant-projet sommaire (APS)** : réalisation de plan au 1/200^{ème}, calendrier de réalisation, compatibilité de la solution retenue avec la réglementation...
- **Un avant-projet définitif (APD)** : plans définitif, estimation définitive des coûts prévisionnels...
- **Des études de projet (PRO)** : décomposition des travaux par lots, délai global de réalisation...
- **L'assistance à la Passation des contrats de Travaux (ACT)** : préparation du marché, analyse des offres...
- **La vérification des études d'exécution (VISA)** : vérification de la conformité des plans et études d'exécutions et de synthèse...
- **La Direction de l'Execution des Travaux (DET)** : procès verbaux, constats, réunions de chantier...
- **L'ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du chantier (OCP)**
- **L'assistance à la Réception des Travaux (ART)** : réception des travaux réalisés, suivi des réserves formulées...
- **L'assistance pendant l'année de parfait achèvement (APA)**

Le bâtiment concerné dispose de deux étages, plus des combles, soit une surface globale de 467 m².

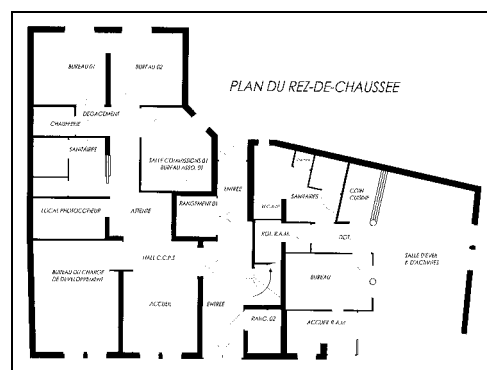
Il s'agit d'une construction neuve, après démolition d'un ancien bâtiment en ruine.

Les travaux ont nécessité 17 mois. 13 lots ont été attribués, pour un montant global de travaux de 674 846 € HT.

Leur réalisation a permis à la Communauté de Communes d'assurer un meilleur accueil du public, dans des locaux agréables et fonctionnels.



Le bâtiment après travaux



Plan des locaux (Rez-de-chaussée)

L'expertise du CAL de Meurthe-et-Moselle

- Une longue expérience dans la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre
- Des techniciens polyvalents et très compétents
- Une parfaite connaissance des mécanismes réglementaires (passation de marchés, réception de travaux...)